

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'une modification non substantielle d'un site existant

Informations générales :

Opérateur	Orange	Arrdt	18^{ème}
Nom de site	LEIBNITZ	Numéro	3U8
Adresse du site	17, rue Bernard Dimey	Hauteur	R+7 (33,17 m)
Bailleur de l'immeuble	Social Paris Habitat	Destination	Habitations
Type d'installation	Ajout du 700MHz sur un site 2G/3G/4G et ajout de 3 antennes inactives.		
Complément d'info	Six antennes dont trois inactives sur trois azimuts		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	12/07/2013
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	03/06/2020
Date limite de réponse de l'Agence d'Écologie Urbaine (J+2 mois)	03/08/2020

Historique et contexte	Version précédente validée à la CCTM du 12/07/2013
------------------------	---

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de son réseau de radiocommunication, Orange envisage de réaménager le relais de téléphonie mobile installé dans votre arrondissement.		
Détail du projet	Ce projet concerne l'ajout de trois antennes et le remplacement des trois antennes existantes par trois nouvelles antennes, avec ajout du 700 MHz , couvrant 2G, 3G et 4G (fréquences 700/800/900/1800/2100/2600 MHz) orientées vers les azimuts 50° , 170° et 290° .		
Distance des ouvrants	Néant	Tilts (degrés)	6° à 11°
Estimation	50° < 5V/m ; 170° < 5V/m ; 290° < 5V/m	Vis-à-vis (25m)	R + 7 (26 m)
Divers			

Incidence visuelle

Intégration antenne	Ce projet consiste à remplacer 3 antennes panneaux par 6 antennes panneaux dont 3 antennes inactives.
Zone technique	Des modules seront installés à proximité des antennes.
Hauteur antennes/sol	31,78 m pour les antennes actives 32,37 m pour les antennes inactives

Conformité du dossier

Observations Mairie d'arrondissement :			
--	--	--	--

Avis AEU :		Favorable <input type="checkbox"/>	Défavorable <input type="checkbox"/>
------------	--	---------------------------------------	---

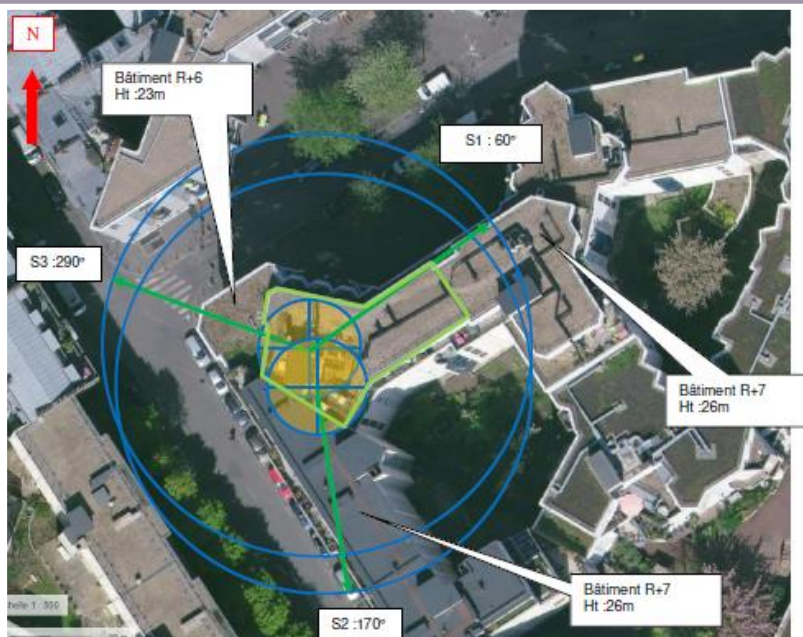
Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
1-Crèche le dauphin bleu	81 rue Vauvenargues 75018	R+0 3m	NON	91m	<1
2-Crèche municipale Bernard Dimey	8 rue Bernard Dimey 75018	R+0 3m	OUI	70m	<1
3-Garde d'enfants Sala Mambu Sarah	1 passage du champ à loup 75018	R+6 19m	NON	73m	<1

*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes

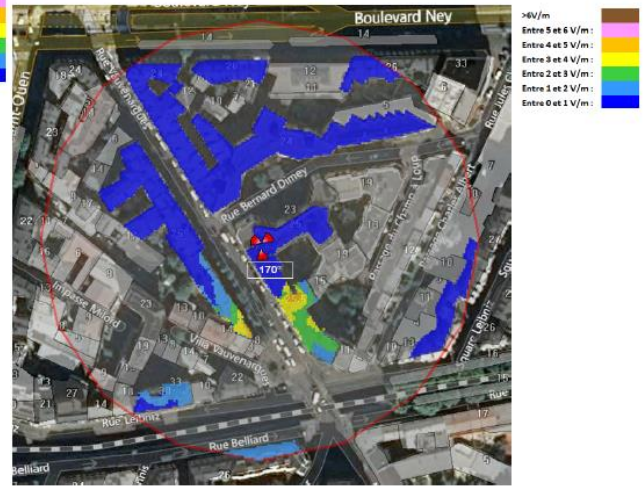


Simulation et conformité au seuil de la Charte

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 50°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m. La hauteur correspondante est de 22.50m.



Pour l'antenne orientée dans l'azimut 170°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m. La hauteur correspondante est de 22.50m.



Pour l'antenne orientée dans l'azimut 290°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m. La hauteur correspondante est de 22.50m.



	Azimut 50°	Azimut 170°	Azimut 290°
Niveau maximal	Entre 4 et 5 V/m	Entre 4 et 5 V/m	Entre 4 et 5 V/m
Hauteur	22.50 m	22.50 m	22.50 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :



Etat projeté :



Vue des Azimuts

AZIMUT 50°



AZIMUT 170°



AZIMUT 290°

